



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 75182

Texte de la question

M. Gilbert Maurer souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur sa récente proposition d'enseigner le fait religieux à l'école publique. Si le principe lui semble tout à fait louable, il s'interroge cependant sur la nouveauté de cette mesure attendu que l'histoire des religions et leurs grands principes sont enseignés depuis de nombreuses années dans les collèges en classe d'histoire. Ainsi, en 6e, les religions égyptienne et romaine mais aussi l'histoire des Hébreux dont la religion est la première monothéiste et les débuts du christianisme sont étudiés. En 5e, l'orthodoxie, l'islam et l'histoire de la chrétienté sont enseignés, la Réforme et la Contre-Réforme suivent dès la 4e. Si le programme de 3e fait beaucoup plus référence à l'époque moderne, l'histoire et la cohabitation des différentes religions y sont également évoquées au travers des périodes malheureuses d'événements particulièrement dramatiques. L'ensemble de ce programme lui semble particulièrement complet et il souhaiterait donc obtenir de plus amples renseignements sur la mesure annoncée.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Maurer](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75182

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1960